



Clôture équide et télévision

Par Holtklm

Bonjour,

Je possède des équidés à la maison et donc une clôture électrique pour les garder dans le pré.

Dès que je branche ma clôture mes voisins ont du brouillage sur leur écran de télévision.

Pour avoir une solution à l'amiable, je mets ma clôture sur minuteur afin que mes voisins puissent avoir la télévision par réception sur antenne râteau et le week-end j'essaye de couper la clôture pour éviter les nuisances.

Toutefois depuis maintenant deux mois, un de mes chevaux sort du champ en cassant la clôture dès que le courant est coupé. Chaque nuit je le récupère dehors (dans un champ voisin ou alors sur la route).

Je ramasse donc mon cheval et je rallume le courant pour ne plus qu'il sorte, mais je reçois des messages de mes voisins pour que je coupe ma clôture.

Je me trouve donc doublement en tort sauf que je ne peux pas laisser un animal de 600kg sur la route.

Est-ce que je suis en droit de laisser ma clôture allumée pour éviter que mes chevaux sortent du champ ?

Merci de vos retours

Cordialement

Vincent GUILLERM

Par Burs

Bonjour,

vous êtes en droit de clôturer électriquement votre terrain comme vous êtes en droit de posséder des animaux.

Si il n'existe pas de solution simple pour éviter ces parasites vous n'êtes pas responsable. Peut être reculer le fil de la maison du voisin si c'est possible.

Par Holtklm

Merci de votre réponse.

Le fil est à 60m de la maison du voisin. Ma maison est située entre notre parcelle et sa maison.

Pour information, je n'ai pas soucis à capter la télévision par antenne même si je passe par internet pour recevoir les chaînes.

Cordialement

Par Nihilscio

Bonjour,

Les parasités émis par les clôtures électriques sont assez fréquents.

Si vous avez le droit d'installer une clôture électrique sur votre terrain, votre voisin a aussi le droit de recevoir la télévision dans de bonnes conditions.

La solution au problème est technique plutôt que juridique. En cherchant au moyen d'un moteur de recherche avec les mots-clefs « clôture électrique parasites » vous devriez obtenir des informations utiles.

Deux précautions à prendre : relier l'installation à la terre, éviter les nœuds, se procurer plutôt des raccords ad hoc.